

Ecrit par le 4 février 2026

# Vaucluse : les Edes se joignent au dispositif 'plainte hors les murs'



**Cinq départements français, dont le Vaucluse, ont répondu favorablement à une sollicitation de l'Etat qui a mis en place un dispositif expérimental de 'plainte hors les murs'. L'objectif est de faciliter l'accueil, la prise en charge et l'accompagnement des femmes victimes de violences.**

Après un [triste féminicide](#) à Vauvert en juillet dernier et les 1ères assises des violences, le dispositif entend libérer la parole et rendre le dépôt de plainte plus accessible. Les victimes ne sont plus dans

Ecrit par le 4 février 2026

l’obligation de se rendre dans un commissariat ou dans une gendarmerie, ce qu’elles redoutent parfois de faire, parce qu’elles sont surveillées par leurs harceleurs ou bien parce qu’elles ont peur d’être mal accueillies. En France, le Pas-de-Calais, le Morbihan, la Sarthe et la Haute-Corse participent au dispositif. En région parisienne, la ville de Saint-Denis ainsi que le 13ème et le 14ème arrondissement de Paris sont également associés.

C’est en visite dans le département de Vaucluse, que le ministre de l’intérieur, [Gérald Darmanin](#) a lancé [cette expérimentation](#) permettant à des équipes de police et de gendarmerie de recueillir les plaintes de femmes victimes hors les murs des commissariats de police et des brigades de gendarmerie. Elles ont ainsi la possibilité de déposer leur plainte, si elles le souhaitent, chez des proches, à l’hôpital, ou bien au sein de structures à proximité de chez elles.

Répondant à l’invitation du préfet de Vaucluse, Bertrand Gaume, la présidente du Conseil départemental, [Dominique Santoni](#), a accepté que huit [Espaces départementaux des solidarités](#) (Edes), structures médico-sociales du Département réparties à travers tout le territoire puissent être associées à cette expérimentation. Ces structures d’accompagnement médico-social proposent déjà aux femmes des services de proximité afin de régler leurs problèmes financiers, familiaux, sanitaires et professionnels.

## **8 Edes assurent l'accueil des victimes, quel que soit leur lieu de résidence :**

- Edes Avignon-Est et Centre-ville : 04 32 74 61 00
- Edes Avignon-Ouest : 04 90 13 80 20
- Edes Avignon-Sud : 04 90 81 49 40
- Edes Montfavet : 04 32 40 43 00
- Edes Bollène : 04 90 30 11 34
- Edes L’Isle-sur-la-Sorgue : 04 90 21 29 00
- Edes Pertuis : 04 90 09 27 00
- Edes Vaison-la-Romaine : 04 90 36 53 50